

30
MARS 2024

31

01
AVRIL 2024

CONCOURS INTERNATIONAL
LES ARTS EN COEUR

THÉÂTRE GABRIELLE ROBINNE

- MONTLUÇON -

DANSE CLASSIQUE - NÉO-CLASSIQUE - MODERN'JAZZ - CONTEMPORAIN - HIP-HOP - MIX-ARTS

les
arts
en
coeur

INFORMATIONS PRATIQUES

10^{ÈME} CONCOURS INTERNATIONAL LES ARTS EN COEUR

PARRAINÉ PAR

ISABELLE RIDDEZ & CATHY BISSON

(PROFESSEURS AU CNSMD PARIS)

DIRECTION ARTISTIQUE

ALEXANDRA MARTIN VOLCOVICI & CATHY BISSON



ALEXANDRA



CATHY



ISABELLE

THÉÂTRE GABRIELLE ROBINNE

PLACE DE LA COMÉDIE 03100 MONTLUÇON

04 70 02 27 28



CONTACTS LES ARTS EN COEUR



06 11 86 14 17



lesartsencoeur@orange.fr



www.ecoleisadora.com



TOUS LES COURRIERS DOIVENT ÊTRE ADRESSER À

LES ARTS EN COEUR - ALEXANDRA MARTIN VOLCOVICI - 2 TER RUE MOLIERE 03100 MONTLUÇON

OFFICE DE TOURISME

67 TER BOULEVARD DE COURTAIS
03100 MONTLUÇON

04 70 05 11 44

www.montlucontourisme.com

THE ORIGINAL HÔTEL L'UNIVERS (PARTENAIRE EXCLUSIF)

38 AVENUE MARX DORMOY
03100 MONTLUÇON
(A 10MN À PIED DU THÉÂTRE)

04 70 05 33 47

www.hotel-montlucon.fr

MUPOP

(MUSÉE INTERACTIF QUI VAUT
LE DÉTOUR ... N'HÉSITEZ PAS
ENTRE 2 RÉPÉTITIONS ;-)

3 RUE NOTRE-DAME
PASSAGE DU DAROT
03100 MONTLUÇON

04 70 02 19 62

www.mupop.fr

LIRE ATTENTIVEMENT LA DÉFINITION DES DIFFÉRENTS NIVEAUX DU CONCOURS LES ARTS EN COEUR

3

NIVEAUX LOISIRS - ESPOIRS - PRÉ-PRO

Le niveau « **LOISIRS** » correspond à tous ceux qui aiment la scène, la danse en terme de « **LOISIRS** » et qui ne veulent pas en faire leur métier. Ils participent au concours comme but de travail, pour le plaisir de se dépasser. Ce niveau n'est autorisé qu'aux élèves vraiment « amateurs » qui ne prennent qu'un ou deux cours de danse par semaine.

.....

Le niveau « **ESPOIRS** » permet à des candidats espérant faire de la danse leur métier, d'être jugés par des professionnels qui apprécieront en particulier le potentiel de l'élève. Ce niveau est aussi approprié aux élèves prenant plusieurs cours de danse par semaine et habitués à présenter 2-3 concours dans l'année.

.....

Le niveau « **PRÉ-PRO** » correspond aux élèves engagés dans un circuit pré-professionnel, avec un rythme quotidien de cours de danse et ayant l'habitude de la scène (spectacles ou concours).

3

CATÉGORIES INDIVIDUEL - DUO - GROUPE

Groupe à partir de 3 élèves jusqu'à 15 danseurs maximum.

Les danseurs du duo ou des groupes doivent se situer dans la tranche d'âge de la catégorie (pas de notion de moyenne d'âge).

6

DISCIPLINES - DANSE CLASSIQUE - NÉO-CLASSIQUE - MODERN'JAZZ - CONTEMPORAIN - HIP-HOP - MIX-ARTS -

NÉO-CLASSIQUE

Permet aux danseurs plus de liberté dans le choix des musiques et surtout une vision chorégraphique plus contemporaine de la danse classique. (repères chorégraphiques : ballets de Balanchine, Neumeier, Kylian, Forsythe ...)

MIX-ARTS

Sont réunis dans cette catégorie, tous ceux qui veulent expérimenter la **CRÉATION** à travers le « mélange » des arts ! Créer en solo, duo ou groupe une pièce chorégraphique en mêlant la Danse aux autres arts comme le chant, la musique, le théâtre, le cirque ou les arts plastiques ... Tous styles confondus et toutes catégories d'âges confondues. Seront jugés, le lien entre la Danse et les autres Arts, la technique de chacun, le sens artistique, la création chorégraphique, l'originalité.

DES ARTISTES EN « DIRECT LIVE » !

**MUSIQUE VIVANTE ET DANSE - CHANT ET DANSE - THÉÂTRE ET DANSE
CIRQUE ET DANSE - ARTS PLASTIQUES ET DANSE
ETC ...**

LE RÈGLEMENT DU CONCOURS 2024

ARTICLE N°1 - ORGANISATION

Sous réserve de modifications, en fonction du nombre de candidats inscrits dans chaque catégorie

- Répétitions les matins. Les répétitions sont obligatoires pour tous les candidats -
 - Concours les après-midi à partir de 14h00 -
- Dimanche fin de journée : spectacle de clôture, palmarès et remise des prix à partir de 20h00 -
 - Lundi : 2^{ème} spectacle de clôture, 2^{ème} palmarès et remise des prix -

Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier ce calendrier, l'organisation et le présent règlement en fonction des inscriptions. CET ARTICLE ET CE DOCUMENT NE SONT PAS CONTRACTUELS

ARTICLE N°1 BIS - CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

L'organisation du concours se réserve le droit de clôturer les inscriptions dès que le quota maximum de candidats est atteint.

ARTICLE N°2 - LIEUX DU CONCOURS

RÉPÉTITIONS, ÉCHAUFFEMENT ET CONCOURS

THÉÂTRE GABRIELLE ROBINNE

LE CONCOURS EST OUVERT AU PUBLIC

MASTER CLASS

ÉCOLE DE DANSE ISADORA-VOLCOVICI - 2 TER RUE MOLIÈRE - 03100 MONTLUÇON

ARTICLE N° 3 - CHARTE DU CONCOURS

Recevoir tous les candidats quel que soit leur niveau dans les mêmes conditions que des professionnels

Répétition sur scène (Placement sur scène sans musique en petits groupes et passage en musique dans l'ordre du concours)

Espace (Foyer) avec tapis de scène et barres pour se chauffer

Un jury de qualité

Re-lecture possible des chorégraphies Pré-Pro par le jury. (Voir Article 13)

Les meilleures conditions possibles dans le Respect, l'Amitié, l'Entraide et la Solidarité.

ARTICLE N°4 - RÉCOMPENSES

Médaille d'or avec félicitations (à partir de 18/20)

Médaille d'or à l'unanimité (17/20)

Médaille d'or (16/20)

Médaille d'argent (15/20)

Médaille de bronze (14/20)

1^{er} accessit (13/20)

2^{ème} accessit (12/20)

3^{ème} accessit (11/20)

Encouragements du jury (10/20)

Diplôme de participation (en dessous de 10/20)

Coup de coeur du jury, prix de la ville de Montluçon, prix du Conseil Général, prix du Conseil Régional, prix du meilleur danseur « ESPOIR », prix de la musicalité toutes catégories confondues, GRAND PRIX ATTITUDE DIFFUSION, GRAND PRIX LES ARTS EN COEUR

Stages de danse, divers cadeaux, accessoires de danse ... Ils ne pourront pas être échangés ou reportés.

ARTICLE N° 5 - RÉCOMPENSES POUR LE NIVEAU « PRÉ-PRO »

Sur décision du jury les médaillés d'or pourront se voir décerner une somme en numéraire.

ARTICLE N°6 - JURY

Le jury sera composé de personnalités du monde de la Danse et du spectacle. Le jury se réserve le droit de ne pas décerner toutes les récompenses, les cadeaux, stages ou prix en numéraires. Ses notes et décisions sont souveraines et sans appel.

ARTICLE N° 7 - TENUES AUTORISÉES

INDIVIDUELS CLASSIQUE & INDIVIDUELS NÉO-CLASSIQUE « LOISIRS & ESPOIRS » FILLES

Justaucorps de couleur pastel sans manches, collant clair, SANS JUPETTES

GARÇONS

Justaucorps blanc ou teeshirt blanc, collant gris et élastique de taille.

(Si possible éviter les collants noirs le fond de scène et le tapis de scène étant noirs)

INDIVIDUELS AUTRES DISCIPLINES

Tenue libre (Noir déconseillé à cause du fond et tapis noirs)
Conseils : Justaucorps ou Teeshirt couleur, short, Combi-short ou pantalon, robe courte ...

«MIX-ARTS» + DUOS ET GROUPES TOUTES DISCIPLINES

Costume autorisé

Lors du palmarès, tous les candidats se présenteront sur scène, dans la tenue dans laquelle ils ont concouru. Les costumes seront autorisés pour le spectacle de clôture à tous les candidats sélectionnés.

ARTICLE N° 8 - ACCESSOIRES & DÉCORS

Les Accessoires ou décors sont autorisés s'ils peuvent être placés et déplacés très rapidement et s'ils ne laissent aucune trace sur scène (**confettis, liquide, fumigène, talc ou assimilés, sont interdits**). Ils ne doivent en aucun cas risquer d'endommager le tapis de scène, ou risquer de causer une chute de l'un des danseurs. Les accessoires encombrants, toxiques ou non conformes aux règles de sécurité sont exclus (fumigène, carbo-glace sont interdits). En cas de doute, seule la décision du régisseur général du théâtre Gabrielle Robinne sera pris en compte. En cas de dégâts ou de préjudice quel qu'il soit, les candidats en cause pourraient être tenus pour responsables.

ARTICLE N° 9 - MUSIQUE

Envoyer par **WETRANSFER**, le morceau musical en **.WAV (PAS DE FORMAT MP3 !!)**

DÈS LA CONVOCATION REÇUE (pour avoir le N° de passage) **ENVOI GROUPÉ PAR LE PROFESSEUR**

N° PASSAGE, NOM, PRÉNOM, DISCIPLINE, CATÉGORIE (solo, duo ou groupe), **NIVEAU** (loisirs, espoirs ou pré-pro), **DEGRÉ** du candidat.

(EXEMPLE : 01, MARTIN, LEONIE, CLASSIQUE, SOLO, LOISIRS, PRÉPARATOIRE)

* En cas de coupure musicale, celle-ci doit être faite à la fin d'une phrase musicale avec un dépassement de 10" max). Il est obligatoire de prévoir un double par candidat à apporter pour la répétition sur clef USB.

ARTICLE N° 10 - SCÈNE

La scène du Théâtre Gabrielle Robinne mesure 10 mètres de cadre de scène sur 10 mètres de profondeur. Pente 0%.
Les entrées des variations individuelles se feront côté cour et les sorties côté jardin (sauf variations du répertoire).

ARTICLE N° 11 PASSAGE - DES CANDIDATS

Les candidats passeront sur scène du plus jeune au plus âgé de chaque degré.

Les candidats «Espoirs» passeront après les candidats «Loisirs».

Toutes les candidatures «pré-pro» (toutes disciplines confondues) passeront ensemble, (Si le nombre de candidats le permet).

Toute personne absente lors de l'appel des candidats sera éliminée.

Le candidat ayant atteint l'âge limite d'un degré le jour du concours, devra se présenter dans le degré supérieur (dérogation possible en fonction de la date anniversaire).

Un candidat médaillé d'OR (avec félicitations du jury) doit se présenter l'année suivante dans le degré supérieur, ou dans le niveau supérieur.

Les professeurs peuvent présenter une même variation individuelle pour plusieurs candidats.

ATTENTION

**40 PASSAGES PAR ÉCOLE DE DANSE EST LE MAXIMUM AUTORISÉ.
CHAQUE CANDIDAT NE PEUT DÉPASSER 4 PASSAGES SUR SCÈNE.**

Tous les candidats devront être présents, au lieu et à l'heure indiqués sur la convocation **MUNIS D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ** (qui sera demandée en cas de doute sur l'âge des candidats) (Déroulement des épreuves sur les convocations).

ARTICLE N°12 - DÉROGATIONS D'ÂGE

Une dérogation concernant l'âge d'un candidat **pour les groupes** pourra être accordée par les organisateurs du concours, sur demande écrite par mail, après étude du dossier d'inscription.

ARTICLE N° 13 - RE-LECTURE ET MASTER CLASS

Certains candidats Prépro (Solo, duo ou groupe), pourront être retenus par le jury pour participer à une re-lecture de leur travail. Le jury est libre de sa décision. Une Master Class sera offerte aux candidats à partir du niveau Espoirs Préparatoires (dans la mesure du possible, puisque le nombre de candidats sera limité à 20 par classe). Dans l'ordre d'arrivée des dossiers. Seuls ceux qui auront coché la case du bulletin d'inscription pourront faire l'objet de cette re-lecture ou de ces Master class.

ARTICLE N° 14 - SPECTACLE DE CLÔTURE

Il se peut selon l'organisation du concours de 3 jours qu'il y ait 2 spectacles de clôture. Certains des candidats seront appelés à participer à un des spectacles de clôture sur décision du jury. Les costumes seront autorisés à cette occasion. Tous les candidats (tous niveaux, et toutes catégories et tous styles confondus) participants au concours, s'engagent à danser s'ils sont retenus par le jury. Ils ne reçoivent aucun cachet ni rétribution. Ce spectacle sera donné pendant les délibérations du jury, et pourra être l'occasion d'admirer et d'écouter d'autres artistes, danseurs, musiciens, comédiens ... Le public pourra réserver ses places pendant toute la période du concours. Le prix des places sera donné ultérieurement. Ce spectacle est offert gratuitement à tous les candidats et professeurs accompagnants leurs élèves.(sur présentation de leur badge avec photo).

ARTICLE N°15 - DROITS D'AUTEUR

Dans le cadre de la réglementation sur les droits d'auteur, il est impératif d'obtenir l'autorisation du chorégraphe ou de ses descendants pour présenter des chorégraphies d'artistes du 20ème et 21ème siècle. Le non-respect de ces recommandations peut entraîner la disqualification des candidats. (Autorisation sur papier libre à joindre au dossier d'inscription)

.....

ARTICLE N° 16 - ACCÈS PROFESSEURS & CANDIDATS

Les professeurs seront seuls autorisés à accompagner leurs élèves pendant les répétitions et dans les loges, **mais ils ne sont pas autorisés (ni leurs élèves) à rester dans la salle de spectacle pendant la répétition des autres candidats !** Les professeurs n'auront pas accès aux coulisses durant les épreuves. Les professeurs et les candidats munis de leur badge avec photo pourront accéder gratuitement à la salle de spectacle pendant les épreuves du concours mais veilleront à limiter le va-et-vient.

.....

ARTICLE N°17 - SPECTATEURS

LE CONCOURS EST OUVERT AU PUBLIC. Les applaudissements ne seront pas autorisés pour ne pas défavoriser les candidats. **Les entrées et sorties seront autorisées exclusivement entre certains degrés**, afin de préserver les candidats et le calme dans la salle. **Merci de bien vouloir respecter les personnes bénévoles qui réguleront ces entrées et sorties.**

Les tarifs des places pour assister aux épreuves du concours ainsi que pour le spectacle de clôture seront donnés ultérieurement. Une buvette et une petite restauration seront organisées sur place (café, Thé, Chocolat, Gâteaux, Sandwichs, Tarte, confiserie, boissons etc) Des sanitaires et des poubelles sont à votre disposition au Théâtre Gabrielle Robinne. **Merci de bien vouloir faire respecter la propreté des lieux.**

.....

ARTICLE N°18 - RESPONSABILITÉ

Les organisateurs du concours, toute l'équipe ainsi que le personnel du Théâtre Gabrielle Robinne déclinent toute responsabilité en cas de vol, de préjudice quel qu'il soit, envers les candidats, les professeurs ou le public tant au cours des épreuves qu'au cours des déplacements occasionnés pour le concours. Tout candidat accepte et reconnaît avoir lu le règlement du concours dans sa totalité en participant au concours «Les Arts en Coeur». **Chaque candidat doit être couvert par son assurance «Responsabilité Civile».**

.....

ARTICLE N° 19 - NON RESPECT DU RÈGLEMENT

Les candidats fraudant sur leur âge ou niveau encourent la disqualification. Le dépassement de temps, une tenue ou un comportement incorrect, le non-respect du règlement seront aussi des motifs de disqualification.

Le jury est habilité à reclasser les candidats en catégorie «Loisirs», «Espoirs» ou «Pré-Pro».

.....

ARTICLE N°20 - PHOTOS & PRISES DE VUE

Afin de ne pas nuire au bon déroulement du concours, **seuls des professionnels habilités par la direction du concours seront autorisés à photographier ou à filmer les candidats.** Un photographe spécialisé en danse, sera présent le jour du concours. Les épreuves seront visibles sur internet quelques jours après le concours. Les candidats n'ont aucun droit sur les photos ni prises de vue effectuées durant le concours et les répétitions. Tout cliché du concours pourra être utilisé par l'association «Les Arts en Coeur» sur son site, dans la presse ou sur internet à des fins publicitaires (pour toutes activités tels les stages, concours ou autres ...) et ce pour une durée de 10 ans.

.....

ARTICLE N°21 - REMBOURSEMENT

Aucun candidat (individuel, duo ou groupe) «absent» le jour du concours ou «blessé» ne peut prétendre à un remboursement de ses frais d'inscriptions ou d'adhésions, quel que soit le motif. **Les Frais d'inscriptions ne seront remboursés qu'en cas d'annulation du concours par les organisateurs.**

TOUTE INSCRIPTION AU CONCOURS LES ARTS EN COEUR IMPLIQUE L'ACCEPTATION DE CE RÈGLEMENT

DOSSIER D'INSCRIPTION À ENVOYER AVANT LE 9 MARS 2024

LES INSCRIPTIONS DES ÉLÈVES D'UNE MÊME ÉCOLE DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES DANS UN ENVOI GROUPÉ PAR LE PROFESSEUR. LES CONVOCATIONS SERONT DIRECTEMENT ENVOYÉES PAR MAIL AU PROFESSEUR ENVIRON 1 SEMAINE AVANT LE CONCOURS.

(UN PLANNING PRÉVISIONNEL SERA ENVOYÉ, 15 JOURS AVANT DANS LA MESURE DU POSSIBLE)

DOSSIER À ENVOYER À

CONCOURS INTERNATIONAL DE DANSE LES ARTS EN COEUR - 2 TER RUE MOLIERE 03100 MONTLUÇON

DOSSIER D'INSCRIPTION

1 FICHE D'INSCRIPTION (1 FICHE PAR PASSAGE POUR LES PASSAGES INDIVIDUELS)

FICHE TECHNIQUE (UNIQUEMENT POUR LA DISCIPLINE MIX-ARTS (VOIR ANNEXE))

FICHER MUSIQUE (VOIR ARTICLE 9 DU RÈGLEMENT)

1 PHOTO D'IDENTITÉ POUR CHAQUE CANDIDAT (BADGE)

1 PHOTO D'IDENTITÉ PROFESSEUR (BADGE)

PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITÉ (OU DU LIVRET DE FAMILLE OU PASSEPORT) POUR CHAQUE CANDIDAT

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE POUR CHAQUE CANDIDAT

FRAIS D'INSCRIPTIONS + ADHÉSION MEMBRE PARTICIPATIF
(OBLIGATOIRE POUR CHAQUE CANDIDAT)
À L'ORDRE DE L'ASSOCIATION LES ARTS EN COEUR
(MERCİ D'INDIQUER LE DÉTAIL À L'ARRIÈRE DU CHÈQUE SI VOUS FAITES UN CHÈQUE GLOBAL)

AUTORISATION CHORÉGRAPHE SI NÉCESSAIRE

FRAIS D'INSCRIPTIONS

45€ PAR CANDIDAT EN CATÉGORIE INDIVIDUEL
+ 25€ PAR INSCRIPTION SUPPLÉMENTAIRE EN CATÉGORIE INDIVIDUEL

30€ PAR CANDIDAT D'UN DUO

20€ PAR DANSEUR D'UN GROUPE

5€ ADHÉSION ARTS EN COEUR
EN TANT QUE MEMBRE PARTICIPATIF
(OBLIGATOIRE POUR CHAQUE CANDIDAT)

MERCİ D'INDIQUER LE DÉTAIL À L'ARRIÈRE DU CHÈQUE SI VOUS FAITES UN CHÈQUE GLOBAL

POUR LES CANDIDATS ÉTRANGERS NOUS CONTACTER PAR MAIL
lesartsencoer@orange.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION À ENVOYER AVANT LE 9 MARS 2024
TOUT DOSSIER (PAPIER) INCOMPLET SERA REFUSÉ

(CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)

LES INSCRIPTIONS DES ÉLÈVES D'UNE MÊME ÉCOLE DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES DANS UN ENVOI GROUPÉ PAR LE PROFESSEUR. LES CONVOCATIONS SERONT DIRECTEMENT ENVOYÉES PAR MAIL AU PROFESSEUR ENVIRON 1 SEMAINE AVANT LE CONCOURS.

(UN PLANNING PRÉVISIONNEL SERA ENVOYÉ, 15 JOURS AVANT DANS LA MESURE DU POSSIBLE)

NOUS RAPPELONS QUE SEUL LE PROFESSEUR DOIT ENVOYER LES MUSIQUES PAR WETRANSFER ET DANS UN ENVOI GROUPÉ (DÈS QUE LES CONVOCATIONS ONT ÉTÉ ENVOYÉES AFİN D'AVOIR LES NUMÉROS DE PASSAGES).

DOSSIER À ENVOYER À

CONCOURS INTERNATIONAL DE DANSE LES ARTS EN COEUR - 2 TER RUE MOLİÈRE 03100 MONTLUÇON

LES ARTS EN COEUR - ÉCOLE DE DANSE ISADORA - 2 TER RUE MOLİÈRE 03100 MONTLUÇON

DANSE CLASSIQUE

CLASSIQUE INDIVIDUELS	DEGRÉS - ÂGE (à la date du concours)	VARIATION LIBRE	DURÉE
LOISIRS (voir liste de pas imposés)	INITIATION 6-7 ANS	IMPOSÉE ½ POINTES*	
	Base : 8-9 ans (n'ayant pas atteint 10 ans)	½ pointes	Max 1'30
	Préparatoire : 10-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans)	½ pointes	Max 1'30
	Intermédiaire A : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans)	½ pointes	Max 1'30
	Intermédiaire B : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans)	Pointes	Max 1'30
	Avancé A : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans)	½ pointes	Max 1'45
	Avancé B : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans)	Pointes	Max 1'45
Supérieur A : 16 ans révolus et + NOUVEAU	½ pointes NOUVEAU	Max 1'45	
Supérieur B : 16 ans révolus et +	Pointes	Max 1'45	
ESPOIRS (variations libres)	Base : 8-9 ans (n'ayant pas atteint 10 ans)	½ pointes	Max 1'30
	Préparatoire : 10-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans)	½ pointes	Max 1'45
	Intermédiaire A : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans)	½ pointes	Max 2'
	Intermédiaire B : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans)	Pointes	Max 2'
	Avancé : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans)	Pointes	Max 2'
	Supérieur : 16 ans révolus et +	Pointes	Max 2'
PRÉ-PRO (variations Libres)	Préparatoire : 10-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans)	½ pointes	Max 2'
	Intermédiaire : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans)	Pointes	Max 2'
	Avancé : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans)	Pointes	Max 2' ou Répertoire
	Supérieur : 16 ans révolus et +	Pointes	Max 2' ou Répertoire

RAPPEL

Les variations du répertoire ne sont pas autorisées en niveau «Loisirs» ni en «Espoirs»

POUR LES PRÉ-PROS

Attention à ne pas mélanger les versions des variations du Répertoire

* INITIATION

La variation imposée sera disponible à partir du 15 janvier 2024

CLASSIQUE DUO OU GROUPE	DEGRÉS - ÂGE (à la date du concours) (pas de notion de moyenne d'âge)	VARIATION LIBRE	DURÉE
LOISIRS	Degré A (BASE) : 8-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans)	½ pointes	3' max
	Degré B (PREPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans)	½ pointes	
	Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans)	½ pointes	
	Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans)	½ pointes ou Pointes	
	Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	½ pointes ou Pointes	
ESPOIRS	Degré A (BASE) : 8-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans)	½ pointes	3' max
	Degré B (PREPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans)	½ pointes	
	Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans)	½ pointes ou Pointes	
	Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans)	½ pointes ou Pointes	
	Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	Pointes	
PRÉ-PRO	Degré B (PREPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans)	½ pointes ou Pointes	4' max ou Répertoire
	Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans)	Pointes	
	Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans)	Pointes	
	Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	Pointes	
		Pointes	

Les «pas de deux du répertoire» ne sont autorisés que dans la catégorie «Pré-Pro» (avancé ou supérieur)

DANSE MODERN JAZZ

MODERN'JAZZ INDIVIDUELS	DEGRÉS - ÂGE (à la date du concours)	VARIATION LIBRE DURÉE
LOISIRS	Base : 8-9 ans (n'ayant pas atteint 10 ans) Préparatoire : 10-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Intermédiaire : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Avancé : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Supérieur : 16 ans révolus et +	2' max
ESPOIRS	Base : 8-9 ans (n'ayant pas atteint 10 ans) Préparatoire : 10-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Intermédiaire : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Avancé : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Supérieur : 16 ans révolus et +	2' max
PRÉ-PRO	Préparatoire : 10-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Intermédiaire : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Avancé : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Supérieur : 16 ans révolus et +	2' max

MODERN'JAZZ DUO ou GROUPE	DEGRÉS - ÂGE (à la date du concours) (pas de notion de moyenne d'âge)	VARIATION LIBRE DURÉE
LOISIRS	Degré A (BASE) : 8-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Degré B (PREPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	3' max
ESPOIRS	Degré A (BASE) : 8-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Degré B (PREPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	3' max
PRÉ-PRO	Degré B (PREPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	4' max

DANSE CONTEMPORAINE

CONTEMPORAIN INDIVIDUELS	DEGRÉS - ÂGE (à la date du concours)	VARIATION LIBRE DURÉE
LOISIRS	Base : 8-9 ans (n'ayant pas atteint 10 ans) Préparatoire : 10-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Intermédiaire : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Avancé : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Supérieur : 16 ans révolus et +	2' max
ESPOIRS	Base : 8-9 ans (n'ayant pas atteint 10 ans) Préparatoire : 10-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Intermédiaire : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Avancé : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Supérieur : 16 ans révolus et +	2' max
PRÉ-PRO	Préparatoire : 10-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Intermédiaire : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Avancé : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Supérieur : 16 ans révolus et +	2' max

CONTEMPORAIN DUO ou GROUPE	DEGRÉS - ÂGE (à la date du concours) (pas de notion de moyenne d'âge)	VARIATION LIBRE DURÉE
LOISIRS	Degré A (BASE) : 8-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Degré B (PRÉPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Degré C (INTERMÉDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	3' max
ESPOIRS	Degré A (BASE) : 8-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Degré B (PRÉPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Degré C (INTERMÉDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	3' max
PRÉ-PRO	Degré B (PRÉPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Degré C (INTERMÉDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	4' max

DANSE HIP HOP

HIP HOP GROUPE	DEGRÉS - ÂGE (à la date du concours) (pas de notion de moyenne d'âge)	DURÉE
LOISIRS	Degré A (BASE) : 8-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Degré B (PREPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	3' max
ESPOIRS	Degré A (BASE) : 8-11 ans (n'ayant pas atteint 12 ans) Degré B (PREPARATOIRE) : 10-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	3' max
PRÉ-PRO	Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	4' max

NÉO-CLASSIQUE

RAPPEL

Néo-classique permet aux danseurs plus de liberté dans le choix des musiques et surtout une vision chorégraphique plus contemporaine de la danse classique. (Repères Chorégraphiques : Ballets de Balanchine, Neumeier, Kylian, Forsythe ...) Le jury est libre de classer le candidat «hors concours» ou de reclasser l'élève en danse classique, si la variation ne correspond pas au style néo-classique.

NÉO CLASSIQUE INDIVIDUELS	DEGRÉS - ÂGE (à la date du concours)	VARIATION LIBRE	DURÉE
LOISIRS	Intermédiaires : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Avancés : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Supérieurs : 16 ans révolus et +	½ pointes ½ pointes ou pointes Pointes	2' max
ESPOIRS	Intermédiaires : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Avancés : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Supérieurs : 16 ans révolus et +	P pointes Pointes Pointes	2' max
PRÉ-PRO	Intermédiaires : 12-13 ans (n'ayant pas atteint 14 ans) Avancés : 14-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Supérieurs : 16 ans révolus et +	Pointes Pointes Pointes	2' max

NÉO CLASSIQUE DUOS OU GROUPES	DEGRÉS - ÂGE (à la date du concours) (pas de notion de moyenne d'âge)	VARIATION LIBRE	DURÉE
LOISIRS	Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	½ pointes ½ pointes ou Pointes ½ pointes ou Pointes	3' max
ESPOIRS	Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	½ pointes ou Pointes Pointes Pointes	3' max
PRÉ-PRO	Degré C (INTERMEDIAIRE) : 12-15 ans (n'ayant pas atteint 16 ans) Degré D (AVANCÉ) : 14-17 ans (n'ayant pas atteint 18 ans) Degré E (SUPÉRIEUR) : 18 ans révolus et +	Pointes Pointes Pointes	4' max

MIX - ARTS

Sont réunis dans cette discipline, tous ceux qui veulent expérimenter la **CRÉATION** à travers le mélange des arts ! Créer une pièce chorégraphique avec des musiciens sur scène, ou des comédiens, ou des artistes de cirque ou des plasticiens ... Tous styles confondus (Classique, Modern'jazz, contemporain, autres styles ...) et toutes catégories d'âges confondues.

Pour la catégorie «PRO» cela peut être un extrait de création en cours, une proposition de spectacle en devenir ... Seront jugés, le lien entre la danse et les autres arts, la technique de chacun, et le sens artistique, la création chorégraphique, l'originalité ...

EXEMPLES DE DISCIPLINES

(liste non exhaustive)

- MUSIQUE VIVANTE ET DANSE - THÉÂTRE ET DANSE - CIRQUE ET DANSE - ARTS PLASTIQUES ET DANSE -

MIX - ARTS SOLO - DUO - GROUPE	DISCIPLINES (musiciens, danseurs - Théâtre, danse - Cirque, Danse - Arts Plastiques, danse etc...)	DURÉE
LOISIRS	Aucune limite d'âge	5' max
ESPOIRS	Aucune limite d'âge	5' max
PRÉ-PRO	Aucune limite d'âge	6' max

**CETTE DISCIPLINE « MIX-ARTS » AURA DROIT À 3 EFFETS SCÉNOGRAPHIQUES.
UNE CONDUITE (LUMIÈRE-SON) (VOIR ANNEXE)
À RETOURNER AVANT LE 16 MARS 2024 (DERNIER DÉLAI)**

.....
**TEMPS DE RÉPÉTITION SUR SCÈNE : 10MN MAXIMUM
(MISE EN PLACE AVEC OU SANS MUSIQUE, ÉCLAIRAGE ETC ...)
TEMPS D'INSTALLATION SUR SCÈNE AVANT PASSAGE : 2 MN MAXIMUM**

.....
**UN ACCÈS AUX COULISSES EST POSSIBLE POUR L'AIDE ÉVENTUELLE D'UN TECHNICIEN
(EN CAS D'INSTALLATION PARTICULIÈRE DE DÉCORS OU AUTRES ACCESSOIRES)
EN FAIRE LA DEMANDE À L'INSCRIPTION**

.....
**CONCERNANT D'ÉVENTUELS ACCESSOIRES OU DÉCORS,
MERCİ DE BIEN VOULOIR LIRE LES RECOMMANDATIONS À CE SUJET**

lesartsencoœur@orange.fr

LES ARTS EN COEUR - ÉCOLE DE DANSE ISADORA - 2 TER RUE MOLİÈRE 03100 MONTLUÇON

LISTE DE PAS DANSE CLASSIQUE INDIVIDUELS LOISIRS

CONSEILS AUX PROFESSEURS

Afin de ne pas mettre l'élève en difficulté, nous vous conseillons de construire la variation en fonction de votre élève en favorisant le placement, l'expression et le côté ludique pour les enfants ... Voici une liste de pas en fonction du degré dans lequel vous présentez vos élèves, mais vous n'êtes pas obligés de tous les utiliser. la variation peut cependant contenir les pas du degré inférieur mais en aucun cas ceux du degré supérieur sous peine de pénalités.

(-2 points pour une variation jugée trop difficile pour le candidat)

INITIATION 6-7 ANS	VARIATION IMPOSÉE
DEGRÉS	PAS CLASSIQUE LOISIRS
BASE 8-9 ANS (il est déconseillé de décomposer les pas)	Port de bras en appui sur 2 pieds, dégagés (4 ^{ème} devant, à la 2 ^{nde} et/ou en arabesque), glissade en 2 ^{nde} , pas de bourrée avec coupé ou deg 2 ^{nde} sur fondu, retiré 1/2 pointes , relevé en 5 ^{ème} Sauts : Soubresauts, changements de pieds, échappé en 2 ^{nde} , saut de chat, pas chassés, sissonne 2 ^{nde}
PRÉPARATOIRE 10-11 ANS	Tous dégagés, glissade 2 ^{nde} , retiré, 1 ^{ère} arabesque à plat, échappé 2 ^{nde} sur ½ pointes Éléments de rotation ou diagonale : 1/2 ou pirouette en dehors , assemblée soutenue, piqué sans tourner Sauts : sissonne 2 ^{nde} , sissonne arabesque, petit jeté, assemblée 2 ^{nde} , chassés Garçons : Préparation aux tours en l'air (par ½ tour)
INTERMÉDIAIRE A 12-13 ANS	Éléments d'adage : développé 4 ^{ème} devant, développé 2 ^{nde} , attitudes, piqué arabesque, pas de bourré retirés Éléments de rotation ou diagonale : 1 ou 2 pirouettes en dehors ou/et pirouette en dedans , piqués en tournant simples Sauts : sissonne passé assemblée, entrechats 3 et 4, ballonnés, grand jeté en tournant (ou entrelacés) Garçons : 1 tour en l'air
INTERMÉDIAIRE B 12-13 ANS sur pointes	Échappés, relevés, pas de bourré, piqués, 1 pirouette en dehors ou/et en dedans , petite menée Éléments de diagonale : piqué sans tourner, piqué en tournant, assemblée soutenue
AVANCÉ A 14-15 ANS sur 1/2 pointes	Éléments d'adage : arabesques, développé 4 ^{ème} devant, développé 2 ^{nde} , promenade attitude, Relevé attitude Éléments de rotation ou diagonale : 2 pirouettes en dehors et 1 en dedans , emboîtés par 1/2 tour, piqués en tournant simples Éléments de sauts et de petite batterie : échappé battu, entrechats 3 et 4, brisé, grand jeté Garçons : Libre
AVANCÉ A 14-15 ANS sur pointes	Piqué arabesque, relevé en arabesque ou attitude, développé 2 ^{nde} , sissonne sur pointes ... Éléments de rotation ou diagonale : 1 ou 2 pirouettes en dehors et 1 en dedans Diagonale de piqués, déboulés (ou chaînés) avec fin de diagonale avec retiré.
SUPÉRIEUR A & B 16 ANS ET + sur pointes	La variation est LIBRE mais ne doit pas rechercher absolument les difficultés techniques. RAPPEL : les critères pris en compte sont la propreté d'exécution, le placement, la coordination, la musicalité, l'expression artistique et la mise en valeur de l'élève.

LES PAS DES VARIATIONS DES NIVEAUX ESPOIRS ET PRÉ-PRO (TOUS DEGRÉS) SONT LIBRES